



UNION OF HEALTH AND ENVIRONMENT
WORKERS

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ ET
DE L'ENVIRONNEMENT

2781, ch. Lancaster Road, Suite 400 • Ottawa, Ontario • K1B 1A7

TAUX DE KILOMÉTRAGE

Le taux retenu pour les voyages d'affaires de l'Élément est celui déterminé par la directive sur les voyages du Conseil national mixte, lequel tient compte des taux pour chaque province et territoire.

Province / Territoire	Taux par kilomètre
Alberta	59.0
Colombie-Britannique	63.0
Île-du-Prince-Édouard	62.0
Manitoba	58.5
Nouveau-Brunswick	63.0
Nouvelle-Écosse	63.0
Nunavut	70.0
Ontario	65.5
Québec	64.5
Saskatchewan	58.0
Terre-Neuve/Labrador	64.5
Territoire du Nord-Ouest	72.5
Yukon	73.0

Taux du CNM en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2026